

PETITION

LE THEATRE DE LA LIBERTE DE JENINE DOIT VIVRE !

Juliano Mer Khamis a été assassiné le 4 avril 2011 par un inconnu devant le Théâtre de la Liberté (Freedom Theatre) de Jénine, en Cisjordanie, théâtre qu'il a fondé en 2006 pour continuer le travail de sa mère Arna avec des jeunes du camp de réfugiés. Le théâtre a permis à de nombreux jeunes Palestiniens de résister aux violences et à l'oppression que leur imposent les autorités d'occupation israéliennes, d'extérioriser leurs angoisses, de sortir de leur isolement et de s'épanouir.

De mère juive israélienne et de père palestinien de Nazareth, réalisateur du film « Les enfants d'Arna », Juliano Mer Khamis s'était rallié au mouvement de boycott, y compris culturel, de l'Etat d'Israël tant qu'il ne se conforme pas au droit international. Après son assassinat, les autorités israéliennes ont saisi sa voiture, son ordinateur et son téléphone portable, puis à partir de fin juillet elles ont utilisé sa nationalité israélienne comme prétexte d'enquête pour lancer une forte offensive visant à briser le Freedom Theatre et à provoquer sa fermeture.

Le 27 juillet, les forces d'occupation ont violemment attaqué le théâtre en pleine nuit, commettant d'importants dégâts, et ont arrêté sous le régime arbitraire et brutal de « détention administrative » deux responsables palestiniens du théâtre, Adnan Nagnaghiye et Bilal Saadi, qu'elles ont alors considérés comme suspects du meurtre. Puis elles ont arrêté à un check-point, pour le même motif, l'étudiant acteur palestinien du Freedom Theatre, Rami Hwayel, qui se préparait au rôle principal dans la pièce « En attendant Godot. »

Le 21 août, les trois détenus ont été disculpés mais Rami Hwayel, au prétexte qu'il était allé antérieurement en Israël sans autorisation, a été condamné à un mois d'incarcération, ce qui a provoqué l'annulation des premières représentations de la pièce.

Le 22 août, l'armée israélienne a de nouveau attaqué le Freedom Theatre et arrêté Mohammed Nagnaghhiye, frère d'Adnan, après avoir dévasté son appartement situé dans le bâtiment du théâtre.

Depuis lors, les autorités d'occupation ont harcelé d'autres membres du Freedom Theatre.

Ces pratiques de puissance occupante, contraires aux conventions sur les droits humains et à toute légalité internationale, doivent cesser ! Qu'en serait-il si la France opérait de tels coups de force à l'encontre d'un autre pays sous couvert d'enquêter sur l'assassinat de l'un de ses ressortissants dans ce pays ?

Une troupe du Freedom Theatre, invitée par les Amis du Théâtre de la Liberté de Jénine, venait d'effectuer en France de fin juin à mi-juillet une tournée réussie et s'était produite dans le cadre des 23^{èmes} rencontres du jeune théâtre européen à Grenoble. Deux tournées importantes sont programmées en Allemagne et aux Etats-Unis dès l'automne.

Le Théâtre de la Liberté de Jénine doit pouvoir continuer son travail émancipateur au service des jeunes et de la population palestinienne !

C'est pourquoi nous exigeons :

1. L'arrêt de toute attaque contre le Freedom Theatre et ses membres.
2. La libération de toute personne liée au théâtre qui serait incarcérée ou inculpée par les autorités d'occupation israéliennes.
3. Une activation des autorités judiciaires palestiniennes pour la conduite de l'enquête sur l'assassinat de Juliano Mer Khamis.
4. Le dédommagement par les autorités israéliennes des dégâts qu'elles ont commis lors de leurs attaques des 27 juillet et 22 août.
5. Une entière liberté de circulation pour les membres du Freedom Theatre, que ce soit en Palestine, en Israël ou ailleurs.

Nous demandons en outre que les instances concernées des pays ayant des relations avec Israël interviennent énergiquement auprès de cet Etat et de son ambassade pour la satisfaction de ces cinq points.

En particulier, pour la France : le ministère des Affaires Etrangères, qui avait publié un hommage élogieux à Juliano Mer Khamis après son assassinat, le ministère de la Culture, le ministère de l'Intérieur, ainsi que l'ambassade d'Israël.

*« Il n'y a pas de liberté sans savoir.
Il n'y a pas de paix sans liberté.
La paix et la liberté sont inséparables »
Arna Mer Khamis*

Le 30 août 2011

Pour contribuer aux importants frais d'avocats et aider le Freedom Theatre, vous pouvez :

- envoyer un chèque à l'ordre d'ATL Jénine, Les Amis du Théâtre de la Liberté de Jénine, boîte aux lettres 84, 15 passage Ramey, 75018 Paris
- ou vous connecter au site du Freedom Theatre (paiement sécurisé) : www.thefreedomtheatre.org

Contact e-mail des Amis du Théâtre de la Liberté de Jénine : theatrejenine@yahoo.fr

Pour signer la pétition, cliquer sur le lien :

<http://www.solidaritefreedomtheatrejenine.com/spip.php?article1>